

L'OPTION EPS

Qu'est ce que l'option EPS ?

C'est un groupe d'élèves motivés, souhaitant pratiquer une activité sportive dans de très bonnes conditions et partager un projet collectif.

Pour quels élèves ?

L'option facultative EPS s'adresse à un public large et diversifié d'élèves du lycée technologiques. Ceux qui choisissent cet enseignement s'engagent à poursuivre et à approfondir la pratique des activités sportives jusqu'en classe terminale.

Cette option s'adresse aux élèves :

- Sportifs expérimentés, motivés par la quantité supplémentaire de dépense physique,
- Soucieux d'élever leur niveau de connaissance dans tous les domaines touchant à la pratique physique.
- Volontaires pour s'engager et représenter le lycée dans différentes compétitions.



Quels contenus ?

L'enseignement facultatif EPS est orienté vers une approche spécialisée de l'EPS fondée sur la pratique des activités physiques et sportives durant 3 heures par semaines. Il vise une pratique physique plus exigeante que celle de l'enseignement commun et surtout un engagement d'expertise supérieur.

Au lycée La Sagesse sont proposés les enseignements suivants :

- En Seconde :

Le volley-ball et la musculation

- En Première :

Le Volley-ball et la gymnastique

- En Terminale :

Le Volley-ball et le triathlon athlétique.

L'épreuve pour les élèves de Terminale est organisé au cours des mois d'Avril et de Mai. La note est composée d'une prestation physique dans chacune des activités notée sur 16 points et d'une partie théorique orale ayant pour support un dossier constitué pendant l'année. Comme dans toute option, ce sont les points au dessus de la moyenne qui sont pris en compte pour le premier groupe d'épreuves du baccalauréat affectées d'un coefficient 2.



L' OPTION EPS



Quels modes de recrutement ?

Compte tenu du nombre important de demandes et du nombre limité de places (16), le recrutement se fera pour les élèves entrant en seconde sur examen du dossier scolaire (attitude, avis du professeur d'EPS...).

Les compétences sportives du candidat, ainsi que son comportement seront également pris en compte



Quels moyens mis en oeuvre?

Les élèves de l'option EPS s'entraînent 3 heures par semaines sur les installations mises à disposition par la municipalité et les clubs partenaires. Ils participent aux compétitions de l' Association Sportive (4 à 5 rassemblements dans l'année). Ils participent à plusieurs événements majeurs tels que :

- Le cross des OPTIONS (Octobre)
- Le tournoi de Volley-Ball des OPTIONS (Décembre)
- La Journée du SPORT SCOLAIRE
- Organisation d'un événement sportif pour les écoles primaires privées du Valenciennois.

Les élèves sont regroupés dans une même classe de la section et suivent normalement les cours d'EPS en tronc commun. Pour optimiser les parcours scolaire et sportif, le professeur d'EPS encadrant l'OPTION est également tuteur et fera des bilans réguliers en partenariat avec le professeur principal de la classe, le responsable pédagogique et la responsable de vie scolaire. Une intégration dans le groupe implique un engagement motivé et un comportement sérieux. Des évaluations régulièrement trop faibles, un manque d'assiduité et une attitude inappropriée pendant les cours peuvent être préjudiciables à la poursuite de L'OPTION.



Retrouvez-nous sur le web
www.lasagesse-vals.fr



You Tube

